

P ^r Alexandre Fisette		
Biologie médicale		
Automne 2026		
BLM1006-00	STAGE EN BIOLOGIE MÉDICALE (15 cr.)	3^e année

1. DESCRIPTION DU COURS

Le stage de 15 crédits occupe en totalité la dernière session du baccalauréat. Il a pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir une expérience pratique dans un milieu de travail, comme les centres de recherche, les compagnies pharmaceutiques ou encore les collèges. Les étudiants peuvent choisir parmi plus de 200 milieux de stages retrouvés principalement au Québec, mais aussi dans le reste du Canada, aux États-Unis et en Europe. Le stage consiste pour un bon nombre d'étudiants en un premier contact avec leur futur employeur.

2. OBJECTIF GÉNÉRAL DU COURS

Le cours Stage en biologie médicale (BLM1006) est un cours d'immersion dans un milieu professionnel subséquent à la formation scientifique acquise dans le programme de biologie médicale de l'UQTR. Dans ce contexte, les objectifs spécifiques sont :

- Permettre l'acquisition d'une expérience pratique dans un milieu de travail, comme les centres de recherche, les centres hospitaliers, les entreprises de recherche clinique, les entreprises pharmaceutiques et biotechnologiques ou encore les collèges.
- Offrir l'occasion d'établir un premier contact avec de futurs employeurs ou de futurs directeurs de recherche aux cycles supérieurs.

3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Participer activement aux activités professionnelles qui se déroulent dans le milieu désigné;
- Développer un esprit d'initiative et de collaboration dans le contexte du projet retenu;
- Acquérir une expérience globale répondant aux attentes du milieu de stage;
- Encourager la mise en pratique de la formation scientifique théorique reçue et développer l'autonomie dans le travail pratique et l'esprit critique.

4. CALENDRIER DÉTAILLÉ ET CONSIGNES PARTICULIÈRES

Veillez cocher la case ci-dessous si le cours est à formule particulière ou dérogeant au calendrier universitaire.

☒ Cette activité se déroule selon un horaire atypique (cours en tutorat, intensif, de moins de trois crédits ou plus de trois crédits, s'échelonnant sur plus d'un trimestre, stage, projet d'application, etc.).

DATE	INFORMATION GÉNÉRALE	CONSIGNES À L'ÉTUDIANT.E
Mardi 8 septembre 2026	Début du stage	Cette date pourra varier selon les directives du tuteur de stage.
Mardi 6 octobre 2026	Remise du plan de stage à l'UQTR	Le plan de stage doit être approuvé et signé par la personne étudiante et son tuteur désigné.
Mardi 6 octobre 2026	Dépôt de la <i>Fiche d'intégration d'une personne stagiaire en santé et sécurité</i>.	Dès le début du stage, la personne stagiaire doit : - Prendre connaissance de la Grille d'évaluation des risques du milieu de stage; - S'assurer d'avoir reçu toutes les informations/formations identifiées par le milieu; - Remplir, signer et déposer sa <i>Fiche d'intégration</i> sur la plateforme de gestion des stages (GESFIM). **ATTENTION : L'omission de déposer la Fiche d'intégration dans les délais indiqués entraînera l'arrêt automatique du stage.
Semaine du 21 décembre 2026	Présentation de l'affiche (stage en recherche) ou présentation orale (stage en enseignement) et évaluation à l'UQTR.	La personne étudiante présentera lors de cette journée une affiche synthèse de ses résultats (stage en recherche) ou une synthèse orale (présentation PowerPoint) de ses activités (enseignement). Cet élément compte pour 30 % de la cote finale. L'évaluation doit être effectuée dans les dates de session prévues par le calendrier universitaire.
Lundi 21 décembre 2026	Fin du stage	Cette date pourra varier selon les directives du tuteur de stage.
Vendredi 8 janvier 2027	Remise du rapport de stage à l'UQTR	Le rapport devra être présenté et signé par la personne étudiante.
Vendredi 15 janvier 2027	Remise de la fiche d'évaluation à l'UQTR	Le <u>tuteur désigné</u> transmet les divers éléments de son évaluation comptant pour 70 % de la cote finale.

**** Période pour l'abandon de cours sans mention d'échec au dossier universitaire avec l'obligation de payer les droits de scolarité et autres frais du 23 septembre au 13 novembre 2026.**

5. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Pour chacune des compétences suivantes, en accord avec le tuteur et en conformité avec le milieu désigné, la personne stagiaire s'appliquera à :

5.1. Intégration au milieu professionnel ou pédagogique

- S'intégrer au milieu de stage et participer activement aux activités (réunions, rencontres d'équipe, etc.), s'il y a lieu;
- Collaborer avec différents intervenants (collègues, superviseurs, étudiantes et étudiants ou équipes de travail).

5.2. Maîtrise des méthodes, pratiques et outils

- Se familiariser avec les méthodes, pratiques et outils utilisés dans le milieu (scientifiques, techniques ou pédagogiques);
- Appliquer des procédures, approches ou stratégies propres au contexte (ex. procédures opératoires normalisées (PON), pratiques pédagogiques, outils numériques);
- Comprendre les principes qui sous-tendent les pratiques utilisées.

5.3. Cadre normatif, réglementaire ou institutionnel

- Se familiariser avec les normes, règlements ou pratiques encadrant le milieu (ex. BPL (bonnes pratiques de laboratoire), BPF (bonnes pratiques de fabrication), politiques institutionnelles, pratiques pédagogiques, éthique de la recherche);
- Adapter ses actions aux exigences du contexte professionnel ou éducatif.

5.4. Analyse, adaptation et esprit critique

- Analyser des situations, des résultats ou des pratiques;
- Exercer un esprit critique et adapter ses interventions en conséquence;
- Participer à la résolution de problématiques ou à l'ajustement des pratiques.

5.5. Communication et vulgarisation

- Communiquer de façon claire et adaptée au public cible (scientifique, professionnel ou étudiant);
- Vulgariser des concepts ou des résultats lorsque nécessaire;
- Présenter ses travaux, ses interventions ou ses observations, s'il y a lieu.

5.6. Contribution et amélioration des pratiques

- Proposer des pistes d'amélioration ou des ajustements;
- Contribuer, lorsque possible, à l'évolution des pratiques du milieu (scientifiques, techniques ou pédagogiques).

5.7. Développement professionnel

- Développer son autonomie, sa rigueur et son sens de l'organisation;
- Adopter une attitude professionnelle et éthique;
- Développer une posture réflexive face à sa pratique.

5.8. Rédaction d'un rapport de stage

- Rédiger un RAPPORT d'un minimum de 25 pages sera remis à la personne tutrice et au professeur responsable des stages à l'UQTR. Le texte doit être écrit en utilisant une police de caractère de 12 pts et une distance entre les lignes d'un interligne et demi.

À titre indicatif, le RAPPORT peut contenir les éléments suivants :

- **Introduction** : présentation du milieu de stage, description du domaine d'activité, mise en contexte du stage (problématique, besoins ou mandat confié).
- **Objectifs du stage** : personnels et professionnels, objectifs spécifiques liés au mandat ou au projet.
- **Description des activités réalisées, des processus ou pratiques** : tâches effectuées, méthodes, techniques ou approches utilisées (ex. : protocoles expérimentaux, normes qualité, stratégies pédagogiques), outils, équipements ou technologies employés, collaborations et interactions professionnelles.
- **Résultats ou réalisations** (si applicable) : résultats obtenus (expérimentaux, pédagogiques ou organisationnels), productions réalisées (documents, analyses, matériel pédagogique, etc.).
- **Discussion et analyse critique** : interprétation des résultats ou des observations, évaluation des méthodes ou approches utilisées, limites rencontrées ou enjeux identifiés, réflexion sur les améliorations possibles, apprentissages réalisés et compétences développées (techniques, professionnelles ou personnelles), liens entre la formation académique et l'expérience de stage.
- **Bibliographie et références** : articles scientifiques, normes, guides techniques ou pédagogiques utilisés, sources pertinentes et récentes.

Note : bien que le cours BLM1006 soit un cours dans le domaine des sciences biomédicales, la qualité du français écrit demeure importante lors de la rédaction du rapport. Une attention particulière devra y être apportée. Il est à la discrétion de la personne tutrice qui révisera le rapport de juger la qualité de la langue écrite.

5.9. Présentation de fin de stage

- Préparer et présenter ses activités de stage sous la forme d'une affiche synthèse (stage en recherche ou en entreprise) ou d'une présentation orale (stage en enseignement).

Voir les modalités à la section 9.2.

6. FORMULES OU STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

- Après approbation du choix du milieu par le responsable des stages, la personne stagiaire devra contacter (en personne, par téléphone, etc.) son tuteur (ou son mandaté) afin d'établir les modalités de son stage;
- Un **PLAN DE STAGE** (maximum deux pages), préparé par l'étudiante ou l'étudiant et approuvé par le tuteur (signature obligatoire) devra être envoyé (par courriel) à l'agente de stage de l'UQTR, Caroline.Descoteaux@uqtr.ca. Le plan de stage est obligatoire pour

l'obtention d'une cote à la session de présentation des affiches ou à la présentation orale. Un plan non approuvé par le tuteur (ou mandaté) et le professeur responsable des stages entraînera automatiquement une cote de D pour la partie de l'évaluation effectuée par la responsable de l'UQTR (voir la section évaluation, pages 7-8; point 9.2);

Une page de présentation incluant le nom de l'étudiante ou l'étudiant, son code permanent, le nom du tuteur du milieu de stage, l'endroit du stage et le titre du projet précéderont les deux pages du projet proposé. Des informations complémentaires **pour la préparation du plan de stage sont disponibles sur le site Web suivant dans la rubrique stagiaire :** <http://www.uqtr.ca/stages.biomed>;

- Une copie du **RAPPORT DE STAGE** devra être remise par courriel au professeur responsable Alexandre.Fisette@uqtr.ca ainsi qu'à l'agente de stage Caroline.Descoteaux@uqtr.ca. La remise du rapport est obligatoire pour la diffusion de la cote finale pour le cours BLM1006;
- Il est à noter que le programme de biologie médicale est un programme dans le domaine des Sciences biomédicales. Toutefois, le secteur de l'enseignement supérieur demeurant une avenue pour nos finissants, nous souhaitons donner l'occasion à nos membres étudiants d'explorer ce milieu en permettant la réalisation de stages dans les cégeps et collèges. **Les superviseurs sont toutefois avisés que les membres étudiants du programme de biologie médicale n'ont reçu aucune formation en pédagogie.**
- *** Les personnes étudiantes qui doivent signer une entente de confidentialité ou toute autre forme de document doivent obligatoirement faire parvenir par courriel une copie au responsable des stages (Pr Alexandre Fisette). Nous suggérons aux membres étudiants de demander à leur tuteur, et ce, dès le premier contact, s'ils auront à signer de telles ententes. ***

Important : les horaires de travail et de congés seront déterminés par le milieu d'accueil.

7. AUTRES INDICATIONS

- Pour s'inscrire au stage, l'étudiant.e doit avoir complété au minimum tous les cours obligatoires et optionnels spécifiques du programme (75 crédits) et avoir une moyenne cumulative d'au moins 2.5;
- Pour réussir son stage, l'étudiant.e devra obtenir une cote minimale de « D » pour chacun des éléments de l'évaluation;
- La durée du stage est de **15 semaines, soit la durée officielle d'une session**, sans « semaine de travaux et d'études et/ou de relâche ».
- Le professeur responsable des stages ne visitera pas les lieux de stage, à moins d'une demande du tuteur.
- Droits et responsabilités :

Tout au long du stage, la personne stagiaire qui constate un risque non mitigé pour sa santé ou sa sécurité dans son milieu de stage doit aviser, dans les plus brefs délais, la personne superviseure dans le milieu. Si aucune mesure corrective n'est mise en place par le milieu ou si la personne stagiaire considère que la mesure mise en place n'est pas suffisante afin d'assurer

sa sécurité, elle doit aviser le plus rapidement possible la personne responsable de son cours de stage de l'UQTR.

En matière de santé, sécurité et normes de travail, la personne étudiante a des droits¹ et aussi des responsabilités², notamment :

- Elle doit respecter les règles de santé et de sécurité du travail et les règles de conduite du milieu de stage.
- Elle doit prendre les mesures nécessaires pour protéger³ sa santé, sa sécurité et son intégrité physique et psychique ainsi que celles des autres travailleurs et travailleuses.

De plus, la Directive relative à la protection des renseignements personnels et l'accès aux documents⁴ prévoit que tous les membres de la communauté universitaire doivent participer au maintien de la protection des renseignements personnels détenus par l'UQTR. Ils ont le devoir de se faire accompagner par les personnes-ressources nécessaires, pour protéger les renseignements personnels qu'ils collectent ou utilisent dans le cadre d'un projet.

Seules les adresses courriel de l'UQTR seront considérées dans les communications avec les étudiants

RESPONSABLE DE STAGE

P^r Alexandre Fisette

Téléphone : 819 376-5011, poste 3891

Courriel : Alexandre.Fisette@uqtr.ca

Département de biologie médicale
Université du Québec à Trois-Rivières
3351, boulevard des Forges, C. P. 500
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7

AGENTE DE STAGE

Caroline Descôteaux

Téléphone : 819 376-5011, poste 3312

Courriel : Caroline.Descoteaux@uqtr.ca

Plusieurs informations relatives au cours BLM1006, (dates de remise des travaux et autres informations complémentaires) sont disponibles sur le site du Stage en biologie médicale à l'adresse suivante : <http://www.uqtr.ca/stages.biomed..>

¹ Information et ressources : droits des stagiaires

² Responsabilités des stagiaires

³ Accident et incident de travail

⁴ Directive relative à la protection des renseignements personnels et à l'accès aux documents

8. DÉTAIL DES ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION

<i>MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES</i>	<i>NIV. UTILISATION IAG</i>	<i>PONDÉRATION (maximum 100 %)</i>	<i>DATE D'EXAMENS OU DE REMISE DES TRAVAUX</i>		
		INDIVIDUEL Minimum de 60 % de la note globale	ÉQUIPE Maximum de 40 % de la note globale	TOTAL 100 %	
Évaluation de l'affiche ou présentation orale à l'UQTR	Niv. 1	30 %		30 %	Semaine du 10 août 2026
Évaluation par le milieu d'accueil (incluant le rapport de stage)	Niv. 1	70 %		70 %	28 août 2026
TOTAL DES ÉLÉMENTS DE L'ÉVALUATION		100 %		100 %	

Note – Nous ferons parvenir la grille d'évaluation au membre tuteur désigné – deux semaines avant la fin du stage.

- [Guide - niveaux d'utilisation de l'intelligence artificielle générative \(IAG\).](#)

9. PROCÉDURE D'ÉVALUATION

9.1. Évaluation par le milieu d'accueil (70 % de la note finale)

La personne tutrice (ou son mandataire) procédera à l'évaluation de l'étudiant.e selon les critères suivants :

- Adaptation et intégration au milieu; ponctualité, dynamisme, autonomie, interactions avec les intervenants; comportement professionnel et éthique;
- Intérêt manifesté par la personne stagiaire (scientifique ou pour le domaine); autonomie et capacité d'initiative; gestion du temps et des priorités en contexte réel de travail;
- Capacité d'analyse et de synthèse (ex. savoir comprendre et expliquer de façon claire et précise les travaux demandés ou capacité à vulgariser des notions scientifiques complexes); faire preuve d'esprit critique face aux pratiques observées;
- Rapport écrit : il est préférable de rédiger le rapport en milieu de stage en suivant les directives données par le tuteur ou la tutrice ou son mandataire, qui en réalisera l'évaluation.

Ces points font partie intégrante de la cote finale. Afin d'obtenir les précisions relatives à l'évaluation de chacun de ces points, vous devez entrer en contact avec votre tuteur. Une

seule cote incluant le résultat de l'affiche (stage en recherche) ou de la présentation orale (stage en enseignement) à l'UQTR paraîtra à votre dossier.

9.2. Évaluation par l'UQTR (30 % de la note finale)

La seconde partie de l'évaluation effectuée par les responsables de l'UQTR portera sur : **i)** la qualité du plan de stage présenté en début d'activité et **ii)** la présentation d'une affiche synthèse (recherche, clinique) OU d'une présentation orale (enseignement) à la fin du stage;

- i. Approbation du plan de stage : la remise du plan de stage est obligatoire pour l'obtention d'une cote par le professeur responsable des stages. Un plan non approuvé par le tuteur ou la tutrice (ou son mandataire) et le professeur responsable des stages entraînera automatiquement l'obtention d'une cote D dans l'évaluation par le professeur responsable des stages;
- ii. Présentation d'une affiche (stage en recherche et en entreprise) : l'appréciation d'une affiche portant sur le travail accompli par l'étudiante ou l'étudiant au cours de son stage constitue la deuxième portion de l'évaluation. Cette évaluation s'effectue lors d'une journée de présentation des affiches effectuée sous la direction d'une équipe composée de membres professeurs et de chercheurs de l'UQTR (30 % de la note finale);

Le membre étudiant est responsable de tout ce qui est mentionné sur le support visuel. Les affiches seront évaluées par des professeurs du département de biologie médicale ou de départements connexes et de leurs assistants, selon les critères suivants :

- 1) Présentation générale du projet, du milieu de stage;
- 2) Compréhension du sujet, des procédures, des objectifs;
- 3) Compréhension des techniques présentées, des outils;
- 4) Compréhension et interprétation des résultats présentés par rapport aux objectifs.

Présentation orale (stage en enseignement): un résumé des activités réalisées dans le milieu d'enseignement constitue la deuxième portion de l'évaluation.

Cette présentation, d'une durée approximative de 25 minutes (incluant la période de questions), sera réalisée devant un auditoire composé de personnes professeurs et étudiantes de l'UQTR. L'évaluation sera faite par des membres du département de Biologie médicale ou de département connexes selon les critères suivants :

- 1) Maîtrise du sujet, présentation générale du contexte d'enseignement;
- 2) Capacité de vulgarisation et de synthèse;
- 3) Clarté des énoncés;
- 4) Capacité oratoire, dynamisme, interaction avec l'auditoire.

Si l'étudiant.e ne peut se présenter à cette séance d'évaluation (affiche ou présentation orale), l'absence doit être justifiée par écrit, et ce, au moins 5 jours avant la date prévue. La justification doit être approuvée par la personne tutrice ou son mandataire (signature) et au professeur responsable des stages. L'affiche ou le support visuel de la présentation orale du stagiaire devra toutefois être acheminé par courriel à (Caroline.Descoteaux@uqtr.ca) avant la date de la présentation par les personnes étudiantes stagiaires. Dans un tel cas, l'évaluation aura lieu à une date ultérieure dans un

délai maximum de 4 semaines suivant la fin du stage. La présence de l'étudiant.e à l'UQTR sera requise à cette nouvelle date d'évaluation pour répondre aux questions des membres évaluateurs.

10. CADRE RÉGLEMENTAIRE

La description officielle du cours publiée sur le site Internet de l'UQTR où des règlements pédagogiques particuliers peuvent s'appliquer :

[BLM1006-Stage en biologie médicale](#)

Tous les documents normatifs sont disponibles sur le site du secrétariat général :

[Règlements généraux de l'UQTR](#)

Plus particulièrement :

- 1 [Règlement des études de premier cycle;](#)
- 2 [Politique de la formation à distance;](#)
- 3 [Politique portant sur les utilisations des technologies de l'information et des communications \(TIC\);](#)
- 4 [Politique institutionnelle de soutien aux étudiants en situation de handicap et le site Web de soutien à la communauté universitaire en regard des étudiants en situation de handicap;](#)
- 5 [Règlement sur les délits relatifs aux études;](#)
- 6 [Règlement relatif à la sécurité sur le campus de l'UQTR;](#)
- 7 [Politique visant à prévenir et enrayer toute forme de harcèlement, de discrimination et d'incivilité;](#)
- 8 [Politique visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel;](#)
- 9 [Procédure relative à la levée de cours.](#)

L'UQTR s'est dotée de [principes d'utilisation de l'intelligence artificielle générative \(IAg\) dans les activités d'enseignement et de recherche](#). Toute utilisation doit respecter à la fois ces principes et les consignes émises par la personne enseignante. La personne étudiante est notamment tenue de déclarer son recours à l'IAg et de citer le contenu généré conformément aux directives fournies par la personne enseignante. À défaut, l'utilisation pourrait, selon le cas, être considérée comme un délit et faire l'objet de sanctions en vertu du Règlement sur les délits relatifs aux études.

L'énoncé de principes pour la communauté étudiante est disponible sur la [page consacrée à l'intelligence artificielle](#).

Directions :

Comité de programmes de premier cycle – Biologie médicale : **Éric Asselin**

Département : **Éric Asselin**

ANNEXE I

Instructions pour la présentation des affiches – Stages en recherche

Votre affiche doit avoir un maximum de 1,22 mètre de haut sur 1 mètre de large. En haut, on doit retrouver le titre du travail, votre nom, le nom de votre tuteur.trice de stage et le nom de la personne mandaté, s'il y a lieu, et le nom du milieu de stage. Dans votre affiche, on retrouvera un résumé du travail que vous avez réalisé. Le tout peut être présenté sous forme de texte et/ou de tableaux, et/ou de graphiques, et/ou d'illustrations. En général, on trouvera les sections suivantes sur votre affiche :

1. Résumé ou brève introduction;
2. Méthodologie ou approche expérimentale;
3. Analyse et résultats;
4. Illustration(s);
5. Discussion et conclusions;
6. Bibliographie;
7. Remerciements.

Pour la conception de votre affiche, vous pouvez vous inspirer du gabarit (caractères à utiliser) disponible sur le site des stages. Si possible, ne pas mettre trop de texte et favoriser les schémas.

EXEMPLE D’AFFICHE

The poster template includes the following sections and instructions:

- Header:** Logo of Université du Québec à Trois-Rivières, Logo de votre université, Titre de l'affiche (N'excédez pas 2 lignes), Nom de l'auteur (Prénom Nom), Coordonnées de l'auteur (Université du Québec à ...), Québec, Canada. A note indicates: Logo de votre milieu de stage, si applicable.
- 1-Résumé:** Résumez le contexte ou la problématique de recherche.
- 2- Méthodologie:** (ou question de recherche)
- 3- Analyse et résultats:** Utilisez les polices de caractères sans empattements (Helvetica, Arial).
- 4- Illustration (ex. : 1):** (Image, graphique, schéma, photo ou autre). Une image vaut mille mots. L'illustration doit appuyer le propos. Elle doit informer le lecteur !

Légende de l'illustration
- 5-Discussion et conclusions:**
- 6- Bibliographie:** (ou références). Auteur, Année, Titre, Source, Page... Respectez les normes rédactionnelles de votre département.
- 7- Remerciements:** N'hésitez pas à remercier ceux qui vous ont fourni de l'aide !
@ courriel et site Internet

Important:

- Qualité du français
- Clarté
- Concision
- Couleurs

4- Illustration (ex. : 2):

Légende de l'illustration